



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-49163>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-49163**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre interministériel ayant pour objet la tierce maintenance de matériels d'infrastructure et prestations associées

Description : La présente consultation porte sur la tierce maintenance matérielle concernant les serveurs x86, les solutions de stockage et les solutions de sauvegarde, ainsi que l'exécution de prestations associées. Cette consultation est portée par le ministère de la Justice, suite à un mandat interministériel octroyé par la Direction des achats de l'Etat (DAE), pour son propre compte et pour le compte de plusieurs ministères. Elle donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre interministériel.

Identifiant de la procédure : 63615c65-6352-451a-a4d3-d42c90edb89b

Identifiant interne : 25_TMM_INFRA

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50312000 Maintenance et réparation de matériel informatique

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 36,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 144,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Code de la Commande publique - Sur la base des dispositions des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique, la procédure de la consultation est celle de l'appel d'offres ouvert.

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Tierce maintenance matérielle de serveurs X86 et prestations associées

Description : Tierce maintenance matérielle de serveurs X86 et prestations associées

Identifiant interne : 25_TMM_INFRA_Lot1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50312000 Maintenance et réparation de matériel informatique

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an (douze (12) mois) à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée n'excède quatre (4) ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : La couverture géographique concerne la Métropole, la Corse et les DROM-COM.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 28,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 112,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Les éléments demandés sont mentionnées à l'article IV.1 du Règlement de consultation.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Les éléments demandés sont mentionnées à l'article IV.1 du Règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre (450 points) - L'appréciation de ce critère se fait au regard des sous-critères et sous-sous critères détaillés à l'article VI.2 du Règlement de consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 450

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière de l'offre (500 points) - Les offres financières seront évaluées sur la base du détail quantitatif estimatif (D.Q.E) fourni par chaque candidat selon la formule mentionnée à l'article VI.2 du Règlement de consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 500

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale (50 points) - L'appréciation de ce critère se fait au regard des sous-critères détaillés à l'article VI.2 du Règlement de consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2751669&orgAcronyme=d3f>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2751669&orgAcronyme=d3f>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/06/2025 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Pas encore connu

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Dans le cadre de la présente procédure portant sur la « tierce maintenance de matériels d'infrastructure et prestations associées », pour des raisons tenant à la sensibilité et la confidentialité de certaines données figurant

dans l'annexe 1 au CCTP « Liste globale du parc matériels », celle-ci n'est pas en libre accès. Des éléments complémentaires sont mentionnés à l'article II.1 du Règlement de consultation.

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Dans le cas où ils souhaitent se présenter en groupement, les opérateurs économiques peuvent se présenter sous la forme d'un groupement conjoint ou solidaire, conformément aux articles R.2142-19 et R.2142-20 du code de la commande publique. En cas de groupement conjoint, et en application de l'article R.2142-22 du code de la commande publique, le mandataire est nécessairement solidaire, pour la bonne exécution du présent accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'Administration.

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours contre la présente procédure sont les suivantes : un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif (CJA article L5511 à L 5514 et L55110 à L 55112) # un référé contractuel (CJA L55113 à L 55123 et R 5517) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié # un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 4211) # un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n °358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de la justice - SG/2S2M /SDIT

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Tierce maintenance matérielle de solutions de stockage et prestations associées

Description : Tierce maintenance matérielle de solutions de stockage et prestations associées

Identifiant interne : 25_TMM_INFRA_Lot2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50312000 Maintenance et réparation de matériel informatique

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an (douze (12) mois) à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée n'excède quatre (4) ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : La couverture géographique concerne la Métropole, la Corse et les DROM-COM.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Les éléments demandés sont mentionnées à l'article IV.1 du Règlement de consultation.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Les éléments demandés sont mentionnées à l'article IV.1 du Règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre (450 points) - L'appréciation de ce critère se fait au regard des sous-critères et sous-sous critères détaillés à l'article VI.2 du Règlement de consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 450

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière de l'offre (500 points) - Les offres financières seront évaluées sur la base du détail quantitatif estimatif (D.Q.E) fourni par chaque candidat selon la formule mentionnée à l'article VI.2 du Règlement de consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 500

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale (50 points) - L'appréciation de ce critère se fait au regard des sous-critères détaillés à l'article VI.2 du Règlement de consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2751669&orgAcronyme=d3f

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2751669&orgAcronyme=d3f>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/06/2025 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Dans le cadre de la présente procédure portant sur la « tierce maintenance de matériels d'infrastructure et prestations associées », pour des raisons tenant à la sensibilité et la confidentialité de certaines données figurant dans l'annexe « prix » à l'acte d'engagement du lot 2, les opérateurs économiques ont librement accès, à ce stade de la procédure, qu'à une version intermédiaire de ladite annexe. En outre, pour ces mêmes raisons de sensibilité et de confidentialité, l'annexe 1 au CCTP « Liste globale du parc matériels » n'est pas en libre accès. Des éléments complémentaires sont mentionnés à l'article II.1 du Règlement de consultation.

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Dans le cas où ils souhaitent se présenter en groupement, les opérateurs économiques peuvent se présenter sous la forme d'un groupement conjoint ou solidaire, conformément aux articles R.2142-19 et R.2142-20 du code de la commande publique. En cas de groupement conjoint, et en application de l'article R.2142-22 du code de la commande publique, le mandataire est nécessairement solidaire, pour la bonne exécution du présent accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'Administration.

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours contre la présente procédure sont les suivantes : un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif (CJA article L5511 à L 5514 et L55110 à L 55112) # un référé contractuel (CJA L55113 à L 55123 et R 5517) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de

l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié # un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 4211) # un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n °358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de la justice - SG/2S2M /SDIT

Organisation qui traite les offres : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Tierce maintenance matérielle de solutions de sauvegarde et prestations associées

Description : Tierce maintenance matérielle de solutions de sauvegarde et prestations associées

Identifiant interne : 25_TMM_INFRA_Lot3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50312000 Maintenance et réparation de matériel informatique

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an (douze (12) mois) à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée n'excède quatre (4) ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : La couverture géographique concerne la Métropole, la Corse et les DROM-COM.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Les éléments demandés sont mentionnés à l'article IV.1 du Règlement de consultation.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Les éléments demandés sont mentionnés à l'article IV.1 du Règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre (450 points) - L'appréciation de ce critère se fait au regard des sous-critères et sous-sous critères détaillés à l'article VI.2 du Règlement de consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 450

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière de l'offre (500 points) - Les offres financières seront évaluées sur la base du détail quantitatif estimatif (D.Q.E) fourni par chaque candidat selon la formule mentionnée à l'article VI.2 du Règlement de consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 500

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale (50 points) - L'appréciation de ce critère se fait au regard des sous-critères détaillés à l'article VI.2 du Règlement de consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2751669&orgAcronyme=d3f](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2751669&orgAcronyme=d3f)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)
[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2751669&orgAcronyme=d3f](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2751669&orgAcronyme=d3f)

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/06/2025 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Dans le cadre de la présente procédure portant sur la « tierce maintenance de

matériels d'infrastructure et prestations associées », pour des raisons tenant à la sensibilité et la confidentialité de certaines données figurant dans l'annexe « prix » à l'acte d'engagement du lot 3, les opérateurs économiques ont librement accès, à ce stade de la procédure, qu'à une version intermédiaire de ladite annexe. En outre, pour ces mêmes raisons de sensibilité et de confidentialité, l'annexe 1 au CCTP « Liste globale du parc matériels » n'est pas en libre accès. Des éléments complémentaires sont mentionnés à l'article II.1 du Règlement de consultation.

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Dans le cas où ils souhaitent se présenter en groupement, les opérateurs économiques peuvent se présenter sous la forme d'un groupement conjoint ou solidaire, conformément aux articles R.2142-19 et R.2142-20 du code de la commande publique. En cas de groupement conjoint, et en application de l'article R.2142-22 du code de la commande publique, le mandataire est nécessairement solidaire, pour la bonne exécution du présent accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'Administration.

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours contre la présente procédure sont les suivantes : un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif (CJA article L5511 à L 5514 et L55110 à L 55112) # un référé contractuel (CJA L55113 à L 55123 et R 5517) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié # un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 4211) # un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n °358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

Organisation qui traite les offres : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

Numéro d'enregistrement : 11001001400014

Adresse postale : 13, place Vendôme

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75042

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : marches.ssic-sg@justice.gouv.fr

Téléphone : 0144776060

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 49279054800019

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 771f068f-bd63-46d8-a4f4-5f185e75a31d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/04/2025 à 09:08

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2025